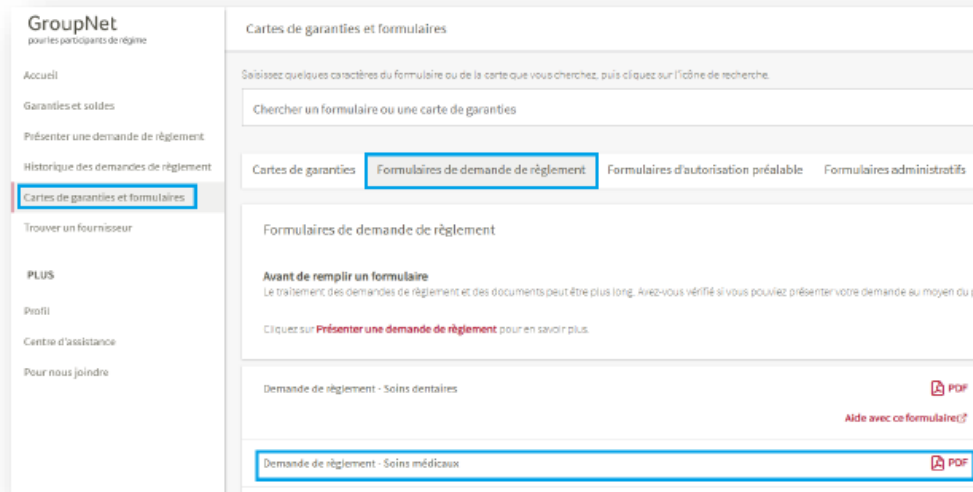


Suivez ces étapes :

Étape 1 : Enregistrez une copie de votre relevé de paiement de prime sur votre ordinateur pour le télécharger avec votre réclamation.

Étape 2 : Connectez-vous à **GroupNet** pour les participants de régime ou à **Ma Canada Vie au travail**.
 • sélectionnez **Cartes et formulaires d'avantages** → Sélectionnez l'onglet **Réclamation**.
 • sous la section **Formulaires de réclamation**, recherchez le **Formulaire de réclamation santé**.



Étape 3 :
Téléchargez le **formulaire d'allégation santé** et détails complets.

Sélectionnez **"Compte de dépenses de santé uniquement"**

canada **vie**

Relevé des frais médicaux
combiné avec le Compte de gestion des dépenses santé

Les prestations doivent être versées aux termes :

- de l'assurance-maladie supplémentaire seulement
- du Compte de gestion des dépenses santé seulement
- des deux

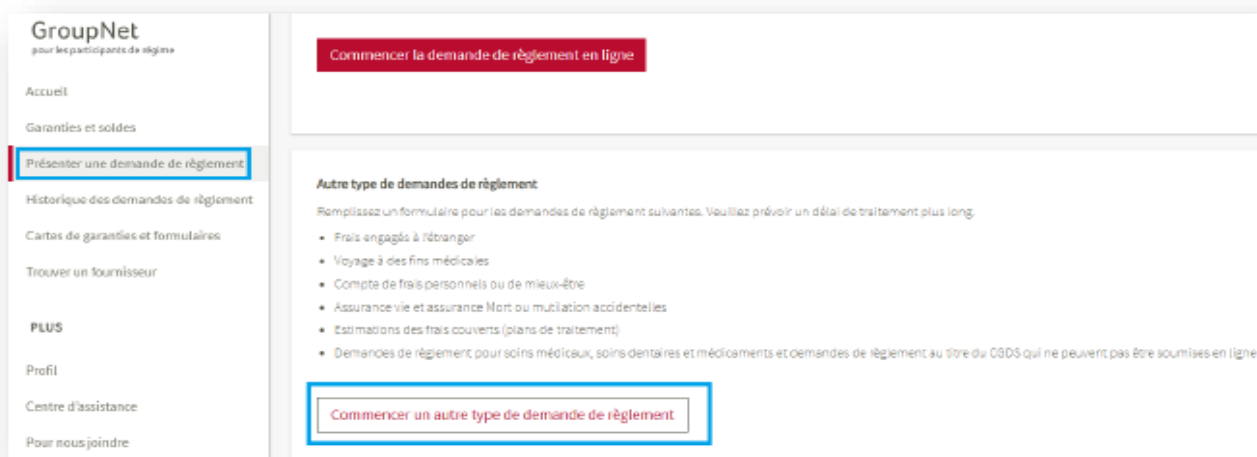
DIRECTIVES

1. Remplissez au complet les pages 1 et 2 du présent formulaire.
2. Signez et datez le formulaire.
3. Veuillez conserver des copies, car les reçus originaux ne seront pas retournés.
4. Envoyez la présente demande au Service des indemnités prévu pour votre régime. Voir la PARTIE 9.

Toutes les demandes de règlement aux termes du régime collectif sont soumises par le truchement du participant du régime. Il se peut que nous échangeons des renseignements personnels au sujet des demandes de règlement avec le participant et avec une personne agissant en son nom, au besoin, aux fins de la vérification de l'admissibilité et de la gestion des demandes de règlement.

Étape 4 : Enregistrez le formulaire rempli sur votre bureau ou vos fichiers.

Étape 5 : Sélectionnez **Faire une réclamation** → pour démarrer une réclamation papier, sélectionnez **"Démarrer une autre réclamation"** (image ci-dessous) pour soumettre votre réclamation avec le formulaire de réclamation que vous avez rempli et enregistré.



Étape 6 : Sélectionnez la catégorie, choisissez ce qui suit dans les listes déroulantes (Image ci-dessous)

Le type de soumission est :

Autres réclamations pour soins de santé, soins dentaires et médicaments et réclamations HSCA

Plan:

Santé, médicaments, vision et dentaire

Que vise votre demande de règlement?

Autre demande de règlement de soins médicaux, de
soins dentaires ou de médicaments, et CDGS

GroupNet
pour les participants de régime

Accueil

Garanties et salaires

Préparer une demande de règlement

Historique des demandes de règlement

Cartes de garanties et formulaires

Trouver un fournisseur

PLUS

Profil

Centre d'assistance

Pour nous joindre

Comment soumettre des formulaires de demande de règlement et des documents en ligne

Étape 1 : Trouver le formulaire approprié
Trouvez et téléchargez le formulaire dont vous avez besoin. Nous ne pourrions pas traiter votre demande sans le formulaire requis.

Trouver un formulaire de demande de règlement

Étape 2 : Remplir le formulaire
Enregistrez d'abord le formulaire sur votre ordinateur ou votre appareil mobile. Si vous le remplissez dans votre navigateur, vous pourriez perdre les renseignements entrés. Vous pouvez aussi imprimer le formulaire, le remplir, puis le numériser ou le prendre en photo.

Étape 3 : Préparer les autres documents électroniques
Numériser vos reçus et vos documents justificatifs ou prenez-les en photo.

Étape 4 : Sélectionner une catégorie
Sélectionnez la catégorie à laquelle appartient votre demande de règlement, puis suivez les instructions pour ajouter vos documents.

Champ obligatoire

Que vise votre demande de règlement?

Autre demande de règlement de soins médicaux, de soins dentaires ou de médicaments, et CDGS

Non
Vous devez indiquer pour qui la demande est présentée.

Étape 7 : Sélectionnez **Ajouter des documents** pour télécharger votre formulaire de réclamation rempli et votre relevé de paiement de prime.

Étape 8 : Sélectionnez **Soumettre** - une notification apparaîtra confirmant que vos documents ont été reçus avec succès



Les documents ont été soumis avec succès.

**** Une fois soumise, la demande de règlement du compte de gestion-santé n'apparaîtra pas dans votre historique de demandes de règlement en ligne tant que la demande n'aura pas été remplie et traitée par la Canada-Vie. ****